

DREUX
 ET SA RÉGION

Mobilisation contre les antennes

Parce qu'ils ne supportent plus de vivre avec des antennes-relais au-dessus de leur tête, des

locataires d'un immeuble des Bâtes à Dreux ont signé une pétition réclamant leur démontage...

« **J**e le sais : je suis une enquiquineuse... » sourit, en ce jeudi matin, Huguette Corti. Logée au septième et dernière étage de l'immeuble du 9, boulevard de l'Europe aux Bâtes à Dreux, cette retraitée survitaminée a déjà à son actif un combat (gagné) pour l'obtention d'un marquage des places de parking et une partie de bras de fer, non moins musclée, pour obtenir la remise en route de l'ascenseur bloqué durant plusieurs mois à l'entrée de l'hiver dernier. Cette fois, Huguette s'en prend aux antennes-relais disposées depuis des années sur le toit de son immeuble HLM. **Et elle n'est pas la seule : 35 locataires sur les 47 que compte ce bâtiment ont signé, la semaine dernière, une pétition réclamant le démontage des antennes.** « Il n'y a que les gens du rez-de-chaussée qui n'ont pas signé. Ils se sentent peut-être moins concernés... » dit-elle.

Migraines, nervosité, troubles du sommeil. A en croire Huguette Corti, vivre directement sous les antennes-relais des opérateurs de téléphonie mobile, est un véritable enfer. « Vous vous rendez compte, il n'y a que le plafond qui me sépare de ces fichues antennes ! » s'exclame t-elle. Alors, pour s'éloigner au maximum des ondes, elle a déserté sa chambre. « Mes nuits, je les passe maintenant dans mon canapé. Et encore, si on peut appeler cela des nuits puisque, malgré tous les tranquillisants que je prends, je suis réveillée toutes les deux heures » explique la retraitée. Dépitée, elle dit : « Et dire qu'avant, je dormais comme un loir... »

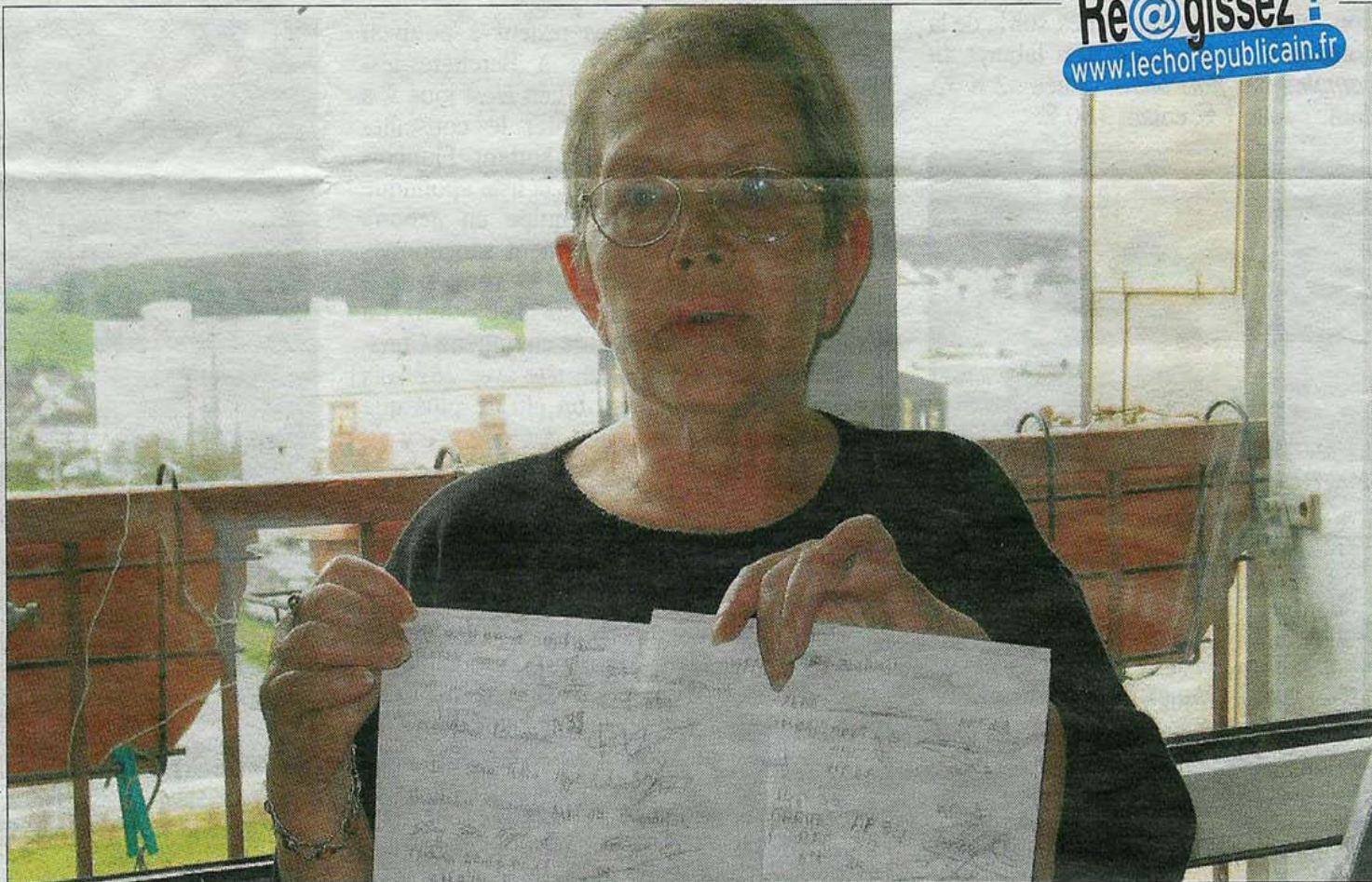
« Des bombes à retardement »

Pour Huguette Corti, « tout à fait d'accord avec l'association Robin des toits », ces antennes constituent « un véritable danger pour la santé ». « Comme l'amiante, c'est une bombe à retardement. Dans des grandes villes, comme Lyon ou Paris, **elles ont été retirées de plusieurs endroits parce que les gens, comme nous, souffraient de violentes migraines et d'insomnies** » rapporte la retraitée. Alors, les démonter oui. Mais pour les mettre où ? « Au milieu des champs, là où personne ne sera gêné. **Car c'est scandaleux de faire subir autant de désagréments à des habitants en pleine ville** » réplique Huguette.

Voisine directe de la retraitée, Rhizlan Mouaddab, mère de



Ré@gissez !
 www.lechorepublicain.fr



Dreux, jeudi. Huguette Corti, retraitée, prend la tête d'une mobilisation contre les antennes-relais.

quatre enfants, parle, elle aussi, de nuits blanches et d'états nerveux. « Mes filles ne souffrent pas. Mais pour mon garçon et pour moi-même, c'est insupportable » dit-elle. Pour Rhizlan, « si la personne est déjà un peu nerveuse, la présence d'antennes-relais à proximité, ne fera qu'amplifier les choses ». Ainsi, Morjane, son fils, collégien de 14 ans, est régulièrement victime d'insomnies. « Et c'est encore pire lorsqu'il y a du vent fort. Avec les antennes, juste au-dessus de notre tête, on entend un sifflement permanent et on ne

ferme pas l'oeil de la nuit ». Un peu plus loin, au numéro 11 du boulevard de l'Europe, il n'y a pas d'antennes-relais. N'empêche, on se plaint des mêmes maux, « à cause de la proximité ». Huguette Corti et ses voisins sont déterminés. « C'est sûr, on s'attaque à des intérêts énormes. Mais on ne baissera pas les bras car c'est notre santé qui est en jeu », promettent-ils.

PASCAL BOURSIER

« Appliquer le principe de précaution »

Philippe Drujon, directeur de l'office HLM de Dreux, n'a pas encore reçu la pétition de ses locataires des Bâtes. Sa réponse est déjà claire : « Moi je suis pour l'application du principe de précaution », nous a-t-il déclaré. De là à faire démonter les antennes-relais, il y a un pas que le directeur de l'Opac-Habitat Drouais ne franchit pas : « J'ai trois administrateurs au-dessus de moi et

soixante-cinq correspondants locataires dans les quartiers que j'entends bien concerter sur cette question-là comme sur d'autres », avance prudemment Philippe Drujon. Puis il confie : « J'examine à la loupe les contrats, assez compliqués, qui ont été signés entre mon prédécesseur et les opérateurs téléphoniques. Dénoncer ces contrats ne sera sans doute pas

simple... »

Sur le fond, Philippe Drujon n'est pas convaincu, enfin, de la dangerosité des antennes-relais. « Toutes les études montrent qu'elles ne sont pas nuisibles pour la santé, même si ces antennes peuvent, selon les individus, produire des effets ennuyeux. Mais je le répète : je suis pour l'application du principe de précaution », conclut-il.